



LICENCE PROFESSIONNELLE

Agriculture Biologique, Conseil et Développement (L.P. – A.B.C.D.)

**En alternance ou en
formation continue**

Durée

620h d'enseignement + 16 à 32 semaines de stage suivant le statut

Dates

Septembre à juin
Août pour les apprentis

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieu

En alternance au CFPPA de Nîmes (Gard) et au CFPPA de Carpentras (Vaucluse).

Mode de financement et tarif

Nous contacter.



Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat sur notre site internet.

Le travail et les métiers

La LP ABCD vise à former des cadres moyens polyvalents spécialistes des questions de l'AB. Les principaux métiers visés sont :

- ◇ conseil et animation auprès des producteurs en AB
- ◇ conseil en développement et animation des filières AB en entreprise, associations ou collectivités territoriales
- ◇ conseil et développement technico-commercial
- ◇ audit et certification.

Les objectifs pédagogiques – « Être capable de ... »

- Accompagner les entreprises dans le processus de conversion vers l'Agriculture Biologique (AB)
- Conseiller les entreprises sur la conduite des productions et sur la gestion, dans le respect des principes de l'AB et dans leur contexte territorial
- Évaluer la mise en œuvre de la réglementation en AB dans les entreprises : réaliser un audit, identifier les anomalies
- Animer et mettre en œuvre des projets de développement agroalimentaire impliquant une ou plusieurs entreprises du secteur de l'AB dans la filière
- Conduire et animer des actions commerciales dans le secteur de l'AB : marketing, techniques de vente, fidélisation d'une clientèle, coordination des équipes de vente, analyse des résultats technico-commerciaux
- Concevoir et conduire un projet : contexte, objectifs, méthodologies, réalisation, évaluation.

Le public concerné et mode de financement

Demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, personnes en reconversion...

Contrat de professionnalisation ; Contrat d'apprentissage ; CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; CPF.

Modalités d'accès : dossier téléchargeable sur notre site :

<http://www.licence-pro-abcd.fr/procedure-de-candidature/>

Les prérequis

Les personnes pouvant intégrer la licence professionnelle ABCD doivent avoir validé l'un des diplômes suivants:

- BTS Agriculture, agroalimentaire et environnement
- L2 Biologie (ayant acquis une expérience en agronomie avant l'entrée en formation)
- L2 Sciences économiques (selon les acquis du candidat et son projet professionnel)
- DUT Biologie appliquée, option Agronomie (analyses biologiques et biochimiques, industrie agroalimentaire, selon les acquis du candidat et son projet professionnel)

Autres formations (minimum niveau Bac+2, selon l'expérience du candidat et son projet professionnel).

Les conditions d'entrée

Les recrutements se font sur dossier et un entretien avec le référent de site.

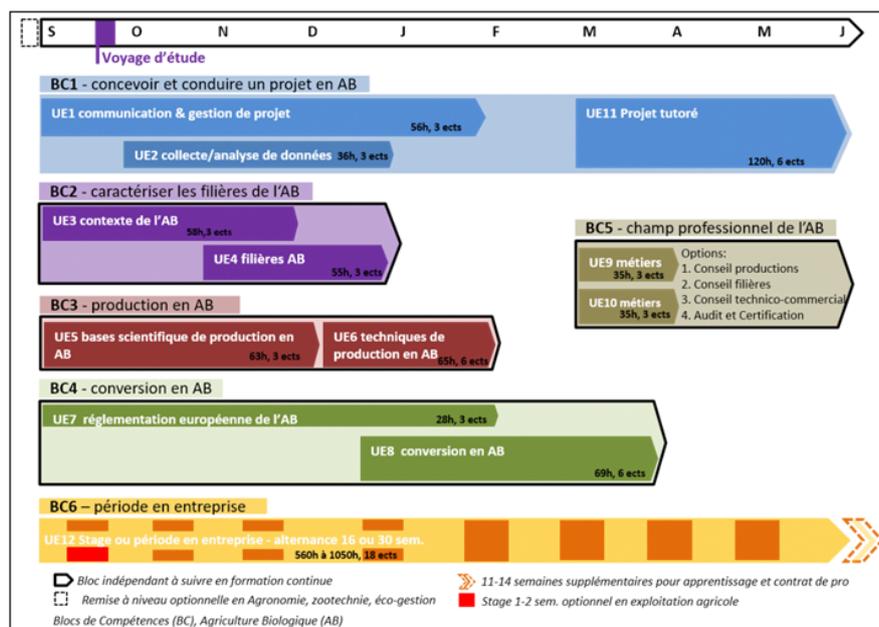
➡ *Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation.
Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr*

Le CFPPA Provence-Ventoux est certifié Qualiopi pour les catégories d'actions suivantes : actions de formation, actions permettant de valider les Acquis de l'Expérience.

Mise à jour
Juillet 2022



Le programme de formation



Les modalités pédagogiques

La LP ABCD est une formation nationale qui a lieu sur 10 sites et dont le diplôme est délivré par l'Université Clermont Auvergne et VetAgroSup.

La formation comprend des rencontres avec les professionnels de la filière de l'agriculture biologique et de nombreuses études de cas concrets: étude de conversion, diagnostic agro-environnemental...

Tous les apprenants ont accès à une plateforme virtuelle d'enseignement à distance dans chacun des établissements. Les enseignements sont mutualisés entre établissements grâce à la webconférence.

La formation se déroule de septembre à juin (ou août pour les apprentis) en alternance à Nîmes (Gard) et Carpentras (Vaucluse). Un stage de 16 semaines (ou 32 semaines en apprentissage) en entreprise complète la formation.

Evaluation

Validation des connaissances par module/bloc de compétences (restitution orale et écrite des projets collectifs) - Validation de l'avancement de la formation par semestre - Rapport d'étude final sur une problématique propre au milieu professionnel et à l'entreprise d'accueil de l'apprenant.

Validation de la formation

L'apprenant à la fin de sa formation valide un diplôme de niveau 6 délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. (Fiche RNCP n°29757)

Une formation nationale et Multisites

Plus d'informations sur le site : <http://www.licence-pro-abcd.fr>



Site Sud Méditerranée



CFPPA du Gard
Avenue Yves Cazeaux
30230 RODILHAN
Réfèrent pédagogique : Laïla Essalouh
laila.essalouh@educagri.fr
<http://www.epl.nimes.educagri.fr/>



CFPPA Provence-Ventoux
84200 CARPENTRAS SERRES
Réfèrent pédagogique : Caroline Sage
caroline.sage@educagri.fr
cfppa.carpentras@educagri.fr
<http://cfppadevaucluse.fr>



Université Blaise Pascal
UFR Sciences et Technologies
24 avenue des Landais
BP 80026 63171 Aubière Cedex
Responsable : Boris Fumanal
boris.fumanal@univ-bpclermont.fr



VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89 avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 Lempdes
Coordination nationale :
Alexia Arnaud Dupont
alexia.arnauddupont@vetagro-sup.fr